

# COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE OCCITANIE DU 22 juin 2021

CSE Ordinaire (2 ordres du jour)

Vos élus de la délégation Force Ouvrière qui vous représentent : Madeleine De Faria, Philippe Michaud et Laurent Quinsat.

La réunion du CSEE du 22 juin 2021 s'est déroulée en visio-conférence. Elle était présidée par Monsieur COSTIOU, DRA Occitanie. Madame AVARO, DRH Occitanie. Personne Invitée : Françoise HONDAGNEU responsable Politiques Publiques et Territoires.

## Rapport annuel de gestion 2020

#### Commentaires FO

Le rapport des comptes pour l'exercice 2020 du CSE Occitanie a été établi en mars 2021 et certifie les comptes pour le CSE Occitanie pour l'année 2020.

Le code du travail prévoit que le rapport annuel d'activité et de gestion doit être présenté aux membres du CSE et aux salariés. Prochainement une communication sera envoyée à l'ensemble des salariés de l'Occitanie. Le rapport regroupe l'organisation du CSE, avec les élus, les membres du bureau, les commissions obligatoires (composition, présidence), le montant 2020 du budget CSE et des ASC...



# 1. Approbation PV CSEE du 17/03 - 14/04

#### Commentaires FO

Approbation des PV du 17 mars 2021 et du 14 avril 2021.

# 2 - Questions économiques et professionnelles

# **2.1**-<u>Situation de l'emploi au 30/04/2021</u>

- ✓ Suivi des effectifs CDI, CDD, intérim dont CDII et itinérants
- ✓ Etat des CDD par nature de contrat
- ✓ Etat des entrées et sorties
- ✓ Tableau des entrées et des départs
- ✓ Suivi des CDD séniors par centre
- ✓ Tableau des postes à pourvoir (date de parution, combien de candidatures Int/ext, nombre d'homme et de femme, personne en situation de Handicap, genre minoritaire de l'emploi)
- ✓ ETP indiciaire rémunérés mensuels par catégorie et par nature de contrat filial Accès à l'Emploi et Entreprise Occitanie
- ✓ Suivi des missions et mobilités

#### Commentaires FO

<u>ETP</u>	<u>Janvier</u> 2021	2 <u>8</u> <u>Février</u> 2021	31 Mars 2021	<u>Avril</u> 2021	<u>Mai</u> 2021	<u>Juin</u> 2021	<u>Juillet</u> 2021	Ao ut 202 1	<u>Sept 2021</u>	Octobre 2021	Novembre 2021	<u>Décembre</u> 2021	janvier 2022
<u>CDI</u>	487.28	490.83	491.01	489.53	484.84								
CDD	167.05	176.20	185.67	189.44	187.38								
TOTAL	654.63	667.03	676.68	678.97	672.22								

Sur l'ensemble des CDD par nature de contrat, on compte 189.44 CDD ETP composés de :

5 contrats séniors

45.37 contrats de remplacement

137.1 contrats d'accroissement temporaire d'activité

5.74 Itinérants

11.69 Intérimaires + cdii

Sur les départs effectifs CDI du 01/2021 au 04/2021

4 ruptures CDI en période d'essai

2 ruptures conventionnelles

2 Démissions

3 licenciements pour inaptitude

14 plans de départ volontaire

# 3.2 « Participation forfaitaire de frais » pour télétravail : Quelle a été la communication de la direction sur ce sujet auprès des salariés ?

#### Commentaires FO

La DRH explique qu'à ce jour il n'y pas de retour du service paie national sur le nombre d'agents qui ont obtenu la prime « télétravail », pour plusieurs raisons, la 1 ère cause serait la saisie de la période du télétravail via le logiciel SIRH.

Certains salariés l'ont faite rapidement pour le mois de mai et d'autres l'ont réalisée sur juin.

Les chiffres définitifs nous seront communiqués lorsque cela sera totalement traité après la paie du mois de juin.

Une communication a été envoyée au niveau National indiquant une indemnisation forfaitaire de 110 euros en indiquant les mesures à suivre pour bénéficier de cette indemnisation.

La DRH va demander au gestionnaire RH de refaire passer l'information auprès des salariés qui n'auraient pas à ce jour demandé l'indemnisation forfaitaire de 110 euros.

La DRH va vérifier la date de clôture de paie. Si des salariés qui ont fait la demande après cette clôture ne l'ont pas percue, le nécessaire sera fait pour qu'ils en bénéficient.

# 3.3- Bilan quantitatif des entretiens professionnels des salariés Combien y-a-t-il eu d'abondements du CPF?

#### Commentaires FO

1- 403 entretiens ont été réalisés dans l'outil informatique.

Sur le bilan de la revue RH, ce qui a été globalement décidé dans les centres (sujet sensible pour la DRH), et qui la préoccupe, il y a eu un bug informatique et la DRH doit les recommencer.

Les données et les supports qui devaient être enregistrés dans l'outil informatique ne l'ont pas été et sont donc vides! Il faut donc tout refaire, en tout cas un certain nombre d'entre eux : TMA-Saint Jean de Védas-Rivesaltes-Nîmes-La Direction Gestion service-Albi-Rodez (7 centres + 1 service).

Madame AVARO va devoir repasser dans tous les centres de l'Occitanie, c'est un temps long où il faut faire un point sur chaque salarié concerné.

La fin des revus RH devrait être finalisée fin Juillet.

Si l'outil peut faire un reporting, il sera présenté au mois de Septembre aux élus du CSE Occitanie.

2- La DRH explique que la question arrive trop tôt pour l'abondement du CPF. Le sujet sera traité avant le dernier trimestre de l'année quand la campagne des revues des RH sera clôturée.

# 3.4- Présentation « Ambitions Territoires »

#### Commentaires FO

Présentation du document « Ambition Territoires » par le DRA.

Se décompose en 4 parties principales qui structurent le document :

La 1<sup>ère partie</sup> : Cible et projections financières du centre co-construite avec la Région 2021-2024.

La 2 ème : Le potentiel du centre et les moyens mis à sa disposition pour le réaliser.

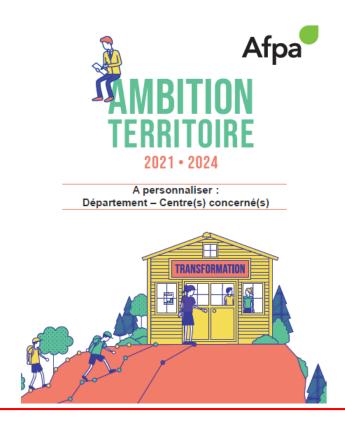
La 3 éme : Le développement, projet de développement du centre 2021-2024.

La 4 éme : La dynamique du centre, champs d'action du village, la promo 16-18 et la politique du RSE.

Chaque directeur présentera son projet « Ambitions Territoires » aux salariés de leur centre.

La modalité des présentations au CSE des projets « Ambitions Territoires » des centres est à définir par le DRA.

FO regrette avec les autres élus du CSE que les commerciaux ne soient pas associés.



# **3.5.0** - <u>Point de situation sur le dispositif Promo 16-18 en Occitanie (quantitatif et qualitatif)</u>

#### Commentaires FO

Présentation par Françoise HONDAGNEU responsable Politiques Publiques et Territoires.

Au 7 JUIN 2021, 203 jeunes en suivi avec la répartition suivante :

Albi: 18 jeunes soit 9%
Ales: 14 jeunes soit 7%
Béziers: 17 jeunes soit 8%
Montauban: 12 jeunes soit 6%
Montpellier: 35 jeunes soit 17%
Nîmes: 40 jeunes soit 20%
Rivesaltes: 14 jeunes soit 7%
Rodez: 15 jeunes soit 7 %

Tarbes: 9 jeunes soit 4 % Toulouse Balma: 29 jeunes soit 14 %

#### 203 parcours jeunes en suivi.

Rappel que les prescriptions nous parviennent des Missions Locales à 92%, celles-ci étant à date notre partenaire institutionnel le plus significatif. Constat : 36 jeunes sont déjà sortis avec une solution positive. 34 jeunes sont toujours accompagnés par les équipes pédagogiques.

17 % des jeunes ont abandonné avant la fin du parcours (dont certains pour des problèmes de santé) 3 % ont été exclus.

Apparemment, ce n'est pas le fait d'être rémunérés ou pas qui bloquerait les bénéficiaires.

Rappel que l'objectif initial était de 2 261 parcours.

Voici les derniers éléments sur ce sujet (Sources Légifrance et AEF) :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2021/5/26/MTRD2108000D/jo/texte

Le décret renforçant les prérogatives des missions locales sur la Garantie jeunes est publié au JO. Le décret n°2021-664 du 26 mai 2021 relatif à la Garantie jeunes "ouvre aux missions locales la possibilité de moduler la durée, entre neuf et douze mois, du parcours en Garantie jeunes et de la prolonger ensuite sans décision de la commission locale". D'après sa notice, ce texte "leur permet également de prendre des décisions d'admission à titre dérogatoire sous certaines conditions". Pour mémoire, l'objectif gouvernemental est de parvenir à 200 000 entrées en Garantie jeunes en 2021, soit un doublement par rapport à 2020. D'une manière générale, l'objectif de ce texte est de laisser davantage de place à l'appréciation des conseillers des missions locales dans la gestion de ce dispositif d'accompagnement intensif, qui comprend une allocation mensuelle, destinée aux jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité), âgés de 16 à 25 ans.

Affaire à suivre prochainement lors du prochain CSEE. OBJECTIF 200 000 JEUNES ACCOMPAGNÉS Dans un communiqué, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion indique que "les jeunes pourront être reconnus, à titre exceptionnel et par leur conseiller, comme autonome du foyer fiscal de leurs parents. Jusqu'à présent, la situation inverse pouvait dissuader certains jeunes d'entrer dans le dispositif par peur de causer des difficultés financières à leur famille."

"En assouplissant les conditions d'entrée en Garantie jeunes, nous voulons permettre à davantage de jeunes en difficulté de bénéficier de ce dispositif d'insertion vers l'emploi qui a fait ses preuves", explique Élisabeth Borne. Et le Ministère de rappeler que "le financement de l'État aux missions Locales, qui mettent en œuvre la Garantie jeunes sur tout le territoire, a été augmenté de 140 millions d'euros, pour atteindre le montant inédit de 495 millions d'euros en 2021".

L'objectif affiché demeure le doublement du nombre de jeunes ainsi accompagnés en le portant à 200 000 cette année.

# **3.6**- Pouvez-vous nous parler des programmes nationaux actuellement en cours ou à venir en Occitanie (Campus 2023, Simplon « 4000 conseillers numérique », ...)

#### Commentaires FO

Campus 2023 a pour ambition de former 2023 apprentis aux métiers du sport pour administrés, dont 222 en OCCITANIE pour développer les clubs et accompagner l'effet coupe du monde de rugby en 2023. Une organisation a été mise en place :

CAMPUS 2023- DRII - MAI 2021 Afpa

#### Synthèse « CAMPUS 2023 » au 07/05/2021

L'action Campus 2023 a démarré en mars 2021 et se termine en Août 2021

#### Effectifs en Occitanie :

10 Centres concernés : ALBI – BALMA –BEZIERS – CARCASSONNE – MONTAUBAN – NIMES – RIVESALTES - RODEZ - SAINT-JEAN DE VEDAS - TARBES

- 223 Apprentis eu 07/05/2021 (variation entre 223 et 229 depuis le 28/03/2021)
- > 10 Equipes de Direction (DC/RF/RGS)
- > 11 Formateurs/trice :
  - o 4 CDI et 7 CDD (6 temps plein et 1 temps partiel)
  - o 2 CDD interviennent sur 2 sites (Montauban/Balma et Carcassonne/Balma)
  - 4 CDI ont des activités complémentaires sur leur centre
- 12 Assistantes de Formations
- > 2 Référents Afpa Région et Appui Equipes régionales



Les formateurs CDD recrutés 15 jours avant le début de l'action.

L'ensemble des formateurs ont suivi le parcours de formation national, font partis de la communauté de formateurs national et on des retex bimensuels animés par l'IFS.

CAMPUS 2023- DRII - MAI 2021

Afpa<sup>®</sup>

#### Parcours de formation :

Positionnement réalisé par Pôle Emploi et Campus 2023

Recrutement en Contrat de Professionnalisation du 22/03/2021 au 31/08/2021

Campus 2023 conventionne avec les Structures d'accueil/Clubs des jeunes en région.

Ce contrat sera suivi d'un contrat d'apprentissage porté par Campus 2023 (poursuite des conventions avec les structures/Clubs en région) associé à des Organismes de Formation du Secteur du Sport en cours de sélection.

Formation: 3 parcours SAS

Durée 210 heures : 168h Afpa et 42h Campus + Anglais avec Education first en distanciel.

Une formation sur mesure créée pour favoriser l'intégration des apprentis dans les structures sportives du rugby et les préparer à l'alternance

Le SAS « Animateur Gestionnaire de Projet en Structures Sportives (AG2S) » pour l'entrée en niveau BAC

Le SAS « Administrateur de Structures Sportives (ASS) » pour l'entrée en niveau BAC +3

Le SAS « Manager d'Organisation Sportives (MOS) » pour l'entrée en niveau BAC +5

#### Pilotage du projet :

#### Composition du comité de Pilotage National :

- un représentant ou plusieurs du GIP CAMPUS 2023
- un représentant ou plusieurs de l'AFDAS
- un représentant ou plusieurs de Pôle Emploi partenaires
   Deux représentants de l'Afpa: Direction du Développement (Fabrice YEGHIAYAN ou

Denis LULLIER) + Direction des Réseaux, de la Performance Opérationnelles et des Méthodes.

#### Pilotage Régional :

2 référents Campus 2023 Occitanie : Grégoire VERDENAL et

2 référents Campus 2023 Afpa Occitanie : Christian TORTOSA et Marie RESPAUD

3.6- Pouvez-vous nous parler des programmes nationaux actuellement en cours ou à venir en Occitanie (Campus 2023, Simplon « 4000 conseillers numérique », ...)

#### Commentaires FO

CONSEILLERS NUMERIQUES: Dans le cadre France relance, l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) finance à hauteur de 200 millions d'euros, la formation de 4000 conseillers numériques nationalement dont 202 postes en Région Occitanie attribués entre SIMPLON/ LA MELEE/ AFPA, au 7 Mai 2021 il n'y avait que 8 mais visiblement il y a une montée en puissance à ce jour. Cette action a pour but de pallier aux difficultés des citoyens en difficultés numériques.

L'AFPA en Région Occitanie est retenue sur le lot 4 en tant que mandataires.

Nos partenaires Simplon et La Mélée et 3 centres Afpa sont concernés : Toulouse Balma-Rivesaltes-Saint Jean de Védas. La certification de cette action sera délivrée par le PIX (certification numérique)



> 4 Formateurs: 1CDD Balma; 2 CDI Saint-Jean (Binôme de formateurs); 1 CDI à

3 Assistantes de Formations
 2 Référents Afpa Région (DRII et DDR) et Appui Equipes régionales

Certifications :

Les 3 Centres Afpa ont l'Agrément REMN et l'agrément PIX

6350€

420h

# 3.7- QUALIOPI: quelle stratégie est mise en œuvre en région ?

## Commentaires FO

- Connaissez-vous QUALIOPI?
- C'est une certification de plus ... Nous nous devons de respecter les critères qualité exigés par nos financeurs.

QUALIOPI, comment vous dire...c'est un ... « permis de travailler ». Si les certifications que nous avons obtenues le furent souvent par notre engagement personnel, celle-ci est différente...

- Sans l'obtention de ce label qualité d'Etat, nous n'aurons plus accès aux fonds publics paritaires dont nous dépendons à plus de 80% pour notre Chiffre d'Affaires...vous imaginez ce que cela voudrait dire.

#### Comment cela fonctionne-t-il?

QUALIOPI dispose d'un Référentiel Qualité National (RNQ) qui s'applique à tous les organismes de formation. Pour notre Agence AFPA, nous devrons démontrer que notre seul système qualité est unique pour l'ensemble de nos sites. Ainsi fait, notre certification sera valable pendant 3 années... Mais Que doit-on faire certifier ?

QUALIOPI, c'est 4 catégories d'actions qui sont les bilans de compétences, les actions de formation, l'apprentissage et la VAE avec 7 critères et 32 indicateurs pour les mesurer.

Vous trouverez tout ceci sur le site du Ministère...

 $\underline{Qualiopi\ -\ Charte\ d'usage\ (travail-emploi.gouv.fr)}$ 

reglement\_d\_usage\_qualiopi.pdf (travail-emploi.gouv.fr)

#### L'AFNOR est l'organisme certificateur

Comment l'agence va pouvoir convaincre l'AFNOR?

Quand l'audit aura lieu avec l'apport de preuves pendant celui-ci, critère par critère, indicateur par indicateur pour vérifier que tous les processus sont conformes.

Sans certification obtenue le 1er janvier 2022, nous n'accéderons plus aux commandes de nos financeurs... Vous comprenez ce que ça veut dire...

Nous disposons d'un RNQ, qui mobilise en tout 32 indicateurs sur 4 catégories et voici le dispositif de notation : En cas de non-conformité dite mineure, l'agence devra engager une action corrective dans les 6 mois. En cas de non-conformité dite majeure ou bien si l'AFNOR en constatait 5 dites mineures, l'agence devrait engager une action corrective dans les 3 mois. Si l'agence faillit à sa mission, la certification serait suspendue, voire retirée ou non délivrée !!!

QUALIOPI ne remplace pas les autres certifications mais s'y rajoute.

C'est un Label Qualité de l'Etat Français à obtenir impérativement au 1er janvier 2022.

L'AFNOR diligentera ses équipes pendant 3 semaines environ, ensuite si une non-conformité majeure se révélait, L'AGENCE devra instaurer un plan d'actions correctives dans les plus brefs délais pour que nous puissions demander le plus vite possible le retour des équipes d'auditeurs avant le 1er janvier 2022 pour attester et valider les preuves afin de nous délivrer le précieux certificat.... « Le permis de travailler ».

FO s'inquiète pour les salariés notamment sur la compréhension et l'utilisation au quotidien de ce nouveau dispositif et l'ensemble des processus afférents.

# 3.8- Trésorerie : validation renouvellement abonnement DUBOST et Cie

#### Commentaires FO

A l'unanimité l'ensemble des élus du CSE ont validé le renouvellement de l'abonnement

# 3.9- ASC

- Validation de la charte des ASC
- o Retour sur la Commission ASC du 10/06

#### Commentaires FO

A l'unanimité l'ensemble des élus du CSE ont validé la charte des ASC.

Lors de la réunion de la commission des ASC du 10 juin, il a été décidé de proposer au vote aux élus du CSE Occitanie, 2 voyages, un week-end de 4 jours, l'un pour visiter le bordelais, le second pour la Côte d'Azur.

A l'unanimité l'ensemble des élus du CSE ont validé les projets.

Une plaquette de communication sera envoyée via mail par les ASC à l'ensemble du personnel AFPA.

# WEEK-END Côtes d'Azur

4 jours et 3 nuits (transport + pension complète) Du 1er au 04 Octobre 2021







# WEEK-END Bordelais

4 jours et 3 nuits (transport + pension complète) Du 24 au 27 septembre 2021





# 6-Questions Santé Sécurité Conditions de Travail

## 6.1 Point sur le Plan d'Action Régional RPS, annoncé lors du CSEE du 19/01/2021

#### Commentaires FO

Le point : « sur les enquêtes au niveau des A.T. » n'était pas à l'ordre du jour sur le point 6. D'un commun accord, la Direction et les élus du CSE ont positionné des RDV pour réaliser des enquêtes A.T sur les centres de Tarbes et de Palays.

La démarche pour la mise en place du plan d'action régionale RPS se décline en plusieurs étapes. Les groupes « AD HOC » ont été constitués suite à une première réunion d'information :

- Nîmes le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juin
- Rodez le 7 mai
- Ales le 31 mai, 4 juin et le 14 juin
- Saint Jean de Védas le 3 juin, une 2éme réunion est prévue pour septembre
- En Ariège le vendredi 18 juin
- A Toulouse Balma le mercredi 16 juin
- A Toulouse Palays le jeudi 17 juin

Une fois que l'ensemble du dispositif des groupes ad hoc auront été complétement déployés, il y aura sur la base des informations récupérées, la construction, l'élaboration et la présentation d'un plan régional sur les RPS et la Qualité de Vie au Travail (voir planning ci-dessous mis en œuvre pour le 2ème semestre 2021).

#### La démarche d'évaluation et de prévention des RPS en Occitanie

#### Etape 1

#### Préparer la démarche de prévention des RPS

- Signature de l'accord RPS QT : novembre 2020.
- Prise de poste du Pilote Diversité et Qualité du Travail qui anime la démarche : janvier 2021.
- Présentation des accords RPS QT à tous les salarié.es : 1<sup>er</sup> trimestre 2021.
- Présentation de la démarche RPS/QT aux Médecines du travail : 1er trimestre 2021.
- Déploiement des actions de formation RPS : 2ème trimestre 2021.

#### Etape 2

#### Evaluer les facteurs des RPS

 Déploiement de l'évaluation des RPS à travers le dispositif des « groupes ad 'hoc » (SJV, TMA, Rodez): 2ème trimestre 2021.

#### Etape 3

#### Elaborer un plan d'actions

- Co-construction et présentation du plan d'actions régional RPS/QT : 2ème trimestre 2021.
- Mise en place d'un plan d'actions local spécifique pour chaque centre dans la prévention des RPS: A partir du 2ème trimestre 2021.

#### Etape 4

#### Mettre en œuvre le plan d'actions

- Déploiement des « collectifs métiers » : à partir du 2ème trimestre 2021.
- Déploiement d'actions de prévention RPS QT : à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.
- Déploiement d'un séminaire régional : 4ème trimestre 2021.
- Ecoute et accompagnement confidentiel de chaque salarié.e en situation de RPS à travers notamment le dispositif « fiche alerte RPS » : Annuel.

#### Etape 5

#### Suivre et évaluer les actions

• Bilan et synthèse du suivi et actions de prévention RPS : 4ème trimestre 2021.

# 5-<u>Point d'actualité par le Président</u>

Commentaires FO									
Dans les infos du Président :									
Désormais l'AFPA a obligation d'afficher et d'apposer les symboles de la République et de l'union Européenne dans chaque centre AFPA.  En matière de communication, chaque CFA est tenu d'apposer sur la façade de son Centre :  - La devise de la République, le drapeau tricolore, le drapeau européen, et d'afficher la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 aout 1789.									

# Retrouvez tous nos comptes-rendus sur le site Web FO AFPA

# foafpa.force-ouvrière.org

# Vos élus Force Ouvrière au CSEE

## Élu/élue FO Titulaires au CSEE

# élues FO suppléantes au CSEE









Philippe Michaud Balma (31)

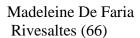
Stéphanie Imbert Balma (31)

Madeleine De Faria Rivesaltes (66)

Cathie Martin Montpellier (34)

# **Vos DSR(s)** Force Ouvrière en Occitanie







Philippe Michaud Balma (31)



Laurent Quinsat Balma (31)

### **BULLETIN D'HADESION 2020**

Adressez votre demande d'adhésion à FOAFPA.Occitanie@afpa.fr	<u>r</u>
NOM-Prénom:	-
Centre de rattachement :	
Emploi:	
Téléphone:	
Adresse postale personnelle :	NO FPA
Mail personnel:	
Mail personnel :  Merci de joindre votre bulletin de paie de Janvier de l'année en de	co la force synthis

Merci de joindre votre bulletin de paie de Janvier de l'année en co Mora Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndical. Et n'oubliez pas : vous récupérez, en crédit d'impôts, 66 % du montant versé. Plus Forts Ensemble Pour Résister, Revendiquer et Reconquérir!